

G.

SYLLOGUE « LE FOYER. »

Il a été établi en 1877 par les étudiants de l'Université, et il embrasse à la fois toutes les matières littéraires et scientifiques au profit de ses membres, qui sont près de 160.

III.

LES BIBLIOTHÈQUES.

Outre la bibliothèque de l'Académie de Corfou, devenue publique en 1865, comme nous l'avons dit, il y a deux bibliothèques publiques : la Bibliothèque nationale et celle de la Chambre, toutes deux à Athènes.

A.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

La loi du 10 mai 1834 sur les collections scientifiques et industrielles met en tête des établissements nécessaires à la nation grecque une Bibliothèque nationale publique ; les articles 3, 4, 5 et 6 réglementent ce qui a rapport aux livres et aux manuscrits.

La collection eut un premier noyau de 3,000 volumes donnés par les frères Zossimas. Cependant, dès les premières années de son ouverture, l'Université possédait aussi sa Bibliothèque particulière ; un décret royal du 31 mars 1842 la réunit à la Bibliothèque nationale ; ensuite, un autre décret du 13 novembre 1864 l'en sépara, et enfin, le 25 février 1866, elles ont été placées sous la même direction et dans le même local ; mais les

